



Donation partage successive ou attendre mort du dernier parent ?

Par patrick77563

Bonjour,

J'ai une soeur, et un père encore vivant. Ma mère décédée.
Nous faisons la succession.

Il y a 2 maisons en jeu.

Ma soeur propose pour simplifier le choses de faire une Donation partage successive ou attendre mort du dernier parent ?

mais dans ce cas, elle va donner sa part mais la part de mon père rentre en jeu dans le calcul, alors que si j'attends la mort de mon père, je pourrai avoir la moitié de la valeur des biens ?

Par ESP

Bienvenue

Votre raisonnement est logique.
Qu'appellez vous "Donation partage successive" ?

Par Henriri

Hello !

Patrick le décès de votre mère ouvre sa succession sur la seule base de son patrimoine et de la configuration de ses héritiers (voire d'un éventuel testament). Votre mère ne fait pas de donation... Ensuite chaque héritier fera bien ce qu'il voudra de l'héritage reçu (dans la limite d'une indivision le cas échéant).

Aussi je me demande bien qui est devant l'alternative "Donation partage successive ou attendre la mort du dernier parent ?" car en l'état elle ne se pose à personne (illustration : rien n'empêche votre père d'envisager de faire une donation-partage de tout ou partie de son patrimoine augmenté ou pas à l'occasion du décès de votre mère, mais dans la négative vous et votre soeur ne pourrez qu'attendre son décès pour hériter de lui.

Je crois que vous devriez préciser ce que respectivement votre père (options A ou B...), votre soeur (options F ou G...) et vous-même (options J, K...) aimerait faire de sa part des deux maisons* en question (notamment avant son propre décès avec une éventuelle donation-partage).

* Votre mère était-elle seule propriétaire de ces maisons ? Régime de mariage de vos parents ? Votre soeur ou vous avez-vous des enfants ?

PS : en tout cas même sans en savoir plus sur votre question il n'y a pas de réponse juridique, seulement des choix personnels (affectifs, économiques, circonstanciels...).

A+

Par patrick77563

cumulative pardon, pas successive